L'arrivée à Madrid du général Weyler

Madrid, 12 décembre. — Le général Weyler est arrivé à Madrid à *midi* 40. Il était attendu à la gare par les généraux Ascarragua et Borero, un groupe de républicains de carlistes et de conservateurs roméristes ; à l'arrivée du train de nombreux vivats ont été poussés en l'honneur du général qui a été porté en triomphe par ses amis.

Le général est monté en voiture et est rentré chez lui au milieu d'une centaine de curieux. Des précautions de police ont été prises. Aucun incident pendant le trajet.

Deux nouveaux cuirassés français

Paris, 12 décembre. — Le ministre de la marine vient de signer les marchés pour la construction de deux croiseurs cuirassés. Ces croiseurs porteront les noms de *Desaix* et de *Kleber*, le premier sera mis en chantier à St-Nazaire et le second à Bordeaux.

Ces bâtiments seront en acier doublé en bois, ils auront 130 mètres de long et 17 m. 80 de largeur. La vitesse moyenne prévue est de 21 nœuds. Ces croiseurs seront armés de 26 canons et deux tubes lance-torpilles acier. Le devis estimatif de chacun de ces bâtiments s'élève à 15,659,072 francs.

Tous deux doivent être terminés en 1901.

Un paquebot français en retard

Le Havre, 12 décembre. — Le paquebot *La Touraine*, de la Compagnie Transatlantique, qui fait le voyage entre la France et l'Amérique, et qui est attendu depuis hier au Havre, n'était pas encore signalé ce soir à *cinq* heures. La mer est mauvaise, mais on ne signale aucun accident.

Nos officiers à Madagascar

Paris, 12 décembre. — Nous avons télégraphié hier, d'après la *Politique Coloniale*, la nouvelle de la mort du commandant Gerard, chef d'état-major du général Gallieni. Aujourd'hui, le *Temps* dit à ce sujet : « Nous pouvons rassurer la famille et les nombreux amis de cet officier ; une dépêche expédiée de Tananarive le 6 décembre, à six heures du soir, et reçue par M. Le Myre de Vilers, porte la signature du commandant Gérard.

La mission Marchand

Paris, 12 décembre, 2 h. — Le ministère des colonies fait annoncer qu'il n'a toujours reçu aucune nouvelle du massacre de la mission Marchand et qu'il continue à considérer l'information publiée par le *Mouvement Géographique* de Bruxelles comme inexacte.

Les alcools dénaturés

Paris, 12 décembre. — La commission du budget a adopté le rapport de M. Boudenoot sur le projet de loi voté hier par le Sénat et concernant les alcools dénaturés.

Les conclusions tendent à demander à la Chambre d'adopter tel quel le texte voté par le Sénat.

Un procès commercial

Nantes, 12 *décembre*. — *Il y a quelques mois*, une importante maison de minoterie, la maison Perraud, fermait ses portes. Un grand nombre d'ouvriers se trouvèrent sans travail. Les obligataires intentèrent un procès à Perraud et à ses associés, administrateurs et commissaires. L'affaire fit grand bruit dans la région. Perraud fut arrêté, puis remis en liberté sous caution.

Aujourd'hui, le tribunal de commerce a prononcé son jugement. Il a proclamé la responsabilité absolue et entière des associés Perraud, a fixé à deux cent mille francs celle incombant à M. Gouin, administrateur, et à cent mille francs celle de MM. Alfred Lion, ancien maire de Nantes, et Talvande, ces deux derniers solidaires.

Le jugement rend hommage à l'honorabilité des administrateurs, qui se sont lancés dans l'affaire par dévouement aux intérêts généraux de Nantes.

Trois experts ont été nommés pour examiner les *livres*.

La succession du trône de Russie

Paris, 12 décembre. — L'*Agence nationale* publie la dépêche suivante, datée de Saint-Pétersbourg :

« On parle du prochain renoncement du grand-duc héritier Georges à ses droits de succession au trône en faveur de son frère cadet, le grand-duc Michel.

Le tueur de bergers

Belley, 12 décembre. — Le tueur de bergers Vacher sera examiné la semaine prochaine par les médecins légistes de Lyon.

L'affaire sera appelée en cour d'assises au mois de mars prochain.

Troubles à Angers

Angers, 12 décembre. — Hier soir, une conférence en faveur de l'Université libre de Paris, a été l'occasion d'une bagarre entre les ouvriers, les étudiants et la police. Plusieurs agents et étudiants ont été blessés; trois arrestations ont été opérées, d'autres sont imminentes.

Troubles à l'Université de Barcelone

Barcelone, 12 décembre. — Les étudiants, réclamant la mise en liberté d'un de leurs camarades arrêté hier, se sont livrés à des désordres; ils ont brisé les vitres de l'Université.

Le directeur et les professeurs étant impuissants à rétablir l'ordre, la police dut intervenir. Elle a été reçue à *coups de pierres*.

Deux agents ont été blessés; quatre arrestations ont été opérées.

Les Allemands en Chine

Pékin, 11 décembre. — Les difficultés entre la Chine et l'Allemagne sont *virtuellement réglées*. L'Allemagne refuse de discuter l'occupation de Kiao-Tcheou. Le gouverneur de Chantoung est révoqué. Aucun monopole de chemins de fer ni de mines ne sera accordé à l'Allemagne. Mais *cæteris paribus* l'Allemagne aura la préférence.

Le voisinage immédiat de Kiao-Tcheou est exclusivement réservé à l'Allemagne.

La Chine cède sur tous les autres points.

Berlin, 12 décembre. — Le prince Henri de Prusse s'arrêtera une journée à Yarmouth, afin de pouvoir saluer la reine Victoria avant de poursuivre son voyage pour la Chine.

NOS PRIMES

Deux superbes primes sont offertes cette année aux lecteurs du *Journal de Roubaix*.

Par suite d'un arrangement avec les éditeurs, nous pouvons mettre en vente à des *conditions exceptionnelles* un magnifique ALBUM contenant **DEUX CENTS DESSINS DE MAITRES MODERNES.**

DESSINS !

Cette remarquable collection, d'une *valeur artistique hors ligne* et d'une variété infinie dans les sujets, convient aux *amateurs*, aux *étudiants*, en un mot, à toutes les personnes qui aiment l'art ou s'adonnent à l'étude du dessin.

Cet important ouvrage peut être mis entre toutes les mains.

Ce recueil est *unique*; les collectionneurs y trouveront **DEUX CENTS** dessins et croquis signés des maîtres les plus en vue.

Ces dessins pourront développer chez les **enfants** le sentiment artistique et les guider sûrement dans leurs premiers essais.

L'Album des Maîtres Modernes est appelé à un succès retentissant. Nos lecteurs, les premiers, auront la bonne fortune de pouvoir se procurer les **200 dessins**, *richement reliés sous un format commode*, pour le prix minime de **6 francs 50.**

MUSIQUE !

Aux musiciens, si nombreux parmi nos lecteurs, nous offrons en prime, un *Album Musical*, contenant **dix morceaux** des meilleurs compositeurs.

Tous les amateurs de bonne musique désireront posséder dans leur collection l'*Album du Paris-Piano*.

Notre belle prime est, dès maintenant, en vente au bureau du journal, 71, Grande-Rue, au prix de **1 franc 25.** 27890

Chronique Locale

ROUBAIX

Une œuvre éminemment patriotique vient de se révéler dans notre ville. — De création toute récente, la section roubaisienne de l'Alliance Française est aujourd'hui constituée, et déjà le groupe de ses adhérents est assez compact pour qu'on puisse dire que le but élevé de l'œuvre est compris et hautement apprécié.

La circulaire, que le comité vient de faire paraître, annonce pour mercredi prochain, à huit heures et demie, une conférence de M. Guy, agrégé d'histoire et de géographie, chef du service géographique et des missions au ministère des colonies, secrétaire du Conseil supérieur des colonies.

Sans aucun doute, l'amphithéâtre de l'Ecole des arts industriels recevra ce soir-là un nombre considérable d'auditeurs, avides de connaître l'objet de l'*Alliance Française* et les services signalés que cette association est appelée à rendre au pays.

M. Guy fera ressortir tout l'intérêt que nous avons, Français, à ce que notre langue soit propagée à l'étranger et dans les colonies.

L'éminent conférencier pourra répéter ces belles paroles de M. Melchior de Vogüé : « Une langue est contagieuse. — Si on adopte la langue d'un peuple, on n'est pas loin *d'en prendre les idées, les mœurs, l'industrie*. Secouez un dictionnaire français sur le monde, il en tombera des perles; il en sortira des soldats, une armée de mots français, mots de gloire, de grandeur, de justice que rien n'arrêtera, qui seront capables d'aller jusqu'au bout de *la terre...* »

Donc, l'œuvre est belle, et le sujet de la conférence des plus attrayants.

Il importe de bien connaître les ressources dont nous disposons, dans la lutte économique des nations, pour développer au loin notre influence.

Nous ne pouvons ignorer que, près de nous, une puissance commerciale essaime par le monde entier 150 millions d'hommes parlant leur langue. Il faut savoir entendre le cri d'alarme et l'appel à l'exemple.

Tel est le but que poursuit l'*Alliance Française* dont M. le général Parmentier, président, définissait l'association en ces termes:

« L'Alliance Française est une société privée absolument indépendante de toute attache officielle, indépendante aussi de toute préoccupation politique, religieuse ou philosophique. Son seul souci est la diffusion de la langue, et, par elle, de l'influence française dans le monde... Sur le fronton de la porte de l'Alliance on pourrait écrire:

» Rien n'entre ici de ce qui peut diviser les Français. »

Une conférence à l'« Union Catholique » de Roubaix. — Grand nombre de nos concitoyens avaient répondu à l'invitation qui leur avait été faite par l'*Union Catholique* de Roubaix, et, malgré le mauvais temps, la vaste salle de la Maison des Œuvres, Grande-Rue, était pleine; les dames elles-mêmes, qui formaient la respectable minorité de l'auditoire, avaient voulu témoigner, par leur présence, tout l'intérêt qu'elles portent aux questions vitales débattues par l'*Union Catholique*.

La brillante réputation d'orateur profond et éloquent que s'est faite M. Joseph Gervais, avocat du barreau de Lille, y était pour beaucoup, croyons-nous.

A 4 heures 1/4, les membres du comité, suivis du sympathique conférencier, font leur entrée dans la salle, et aussitôt, M. l'abbé Ghesquière, président de l'*Union catholique* de Roubaix, présente l'orateur, en termes élogieux, à l'assemblée. « M. *Gervais, dit-il, n'est pas un* nouveau venu parmi nous ; déjà nous avons eu le bonheur de l'applaudir quand il nous a parlé des missionnaires et du patriotisme. Il est de ceux qui ne marchandent pas leur concours ; je le remercie au nom de tous. »

Avant de donner la parole au conférencier, M. l'abbé Ghesquière appelle l'attention des auditeurs sur le Congrès national catholique qui a été clôturé ces jours derniers, à Paris, et en particulier sur le Pacte de la Fédération électorale de 1898, rédigé au cours du Congrès et dont il fait la lecture. Le président de l'*Union Catholique* est heureux d'y trouver la consécration de la ligne de conduite suivie par l'*Union* depuis sa fondation, puis il cède la parole à M. Gervais.

L'éloquent avocat du barreau de Lille, avec sa chaleur et sa conviction habituelles, entre dans son sujet : « Les Nécessités du temps présent », en rappelant un des articles du Pacte de la Fédération électorale, ainsi exprimé : « Réforme des lois contraires à la liberté de conscience.» Pourquoi cette idée de réforme, se demande-t-il, et, pour répondre à sa question, M. Gervais jette un coup d'œil en arrière, sur cette époque où les catholiques étaient considérés comme de vrais parias, où Gambetta lançait son cri de guerre : « Le cléricalisme, voilà l'ennemi. » Les intérêts du pays semblaient alors concentrés sur ce point, détruire l'influence catholique, et cette destruction, nos adversaires la tentèrent, dit-il, par tout un ensemble de mesures plus habiles les unes que les autres. Leur programme prenait l'enfant au berceau, et le suivait à l'école, à la caserne et jusque dans son foyer, une fois la nouvelle famille fondée.

Le conférencier parle ici des ravages causés par ces trois lois : la loi scolaire, la loi militaire et la loi du divorce, mais il s'appesantit davantage sur la première. Les résultats de la loi scolaire, dit-il, étonnent ceux mêmes qui en furent les instigateurs. M. Gervais cite alors M. Bouge, le rapporteur du budget de l'instruction publique : « L'éducation, dit l'honorable M. Bouge, consiste à former l'homme à ses devoirs... L'éducation a pour idéal le sacrifice de soi-même... »

« Comment, ajoute l'orateur, après de telles paroles, que ne désavouerait certes aucun Père de l'Eglise, M. Bouge peut-il encore défendre l'éducation neutre ? *En effet, où puisera-t-il, en dehors de Dieu, le principe* du sacrifice de soi-même ? le prendra-t-il dans l'idée du devoir ? mais chacun sait que le devoir qui n'a d'autre sanction que celle du gendarme est un vain mot. Il faut une autre sanction, celle de quelqu'un qui saura tôt *ou tard trouver le coupable, la sanction divine. Le* résultat de l'école sans Dieu, c'est le socialisme, dit M. Gervais; les enfants élevés sans principes religieux arrivent dans la société avec des appétits; malheureux naufragés sans boussole, ils vont vers ceux qui leur promettent le plus.

» Aussi, les laïcisateurs, qui se voient envahis par la marée montante du socialisme, commencent-ils à reconnaître leurs erreurs. Là seulement il faut chercher la cause de cette trêve de Dieu que nous voyons en ce moment. »

Quels sont nos devoirs à l'heure actuelle, se demande M. Gervais, et il répond : « Ces devoirs nous ont été tracés par Léon XIII qui est cause de l'apaisement qui se fait en ce moment dans les esprits. Oubliez vos petites dissensions, nous dit-il, placez-vous sur le terrain constitutionnel. C'est ce que Roubaix a fait, même avant les *conseils du Saint-Père*, je suis heureux de le constater. Tenons-nous coude-à-coude et marchons unis contre l'ennemi commun. L'union, la foi, base de toutes nos convictions, la lutte contre les inutiles, microbes de la désorganisation sociale, la discipline, une vertu difficile à *pratiquer et pourtant nécessaire seront notre salut.* »

Un tonnerre d'applaudissements couvre les dernières paroles de l'orateur qui est félicité par les membres du comité.

M. l'abbé Ghesquière remercie, en quelques mots, M. Gervais de son éloquente conférence et propose l'ordre jour suivant qui est adopté à l'unanimité :

« L'*Union Catholique* de Roubaix, heureuse de voir consacrer par le Congrès National de Paris la ligne de conduite inscrite dans son programme et suivie avec persévérance depuis sa fondation en 1891, adhère pleinement au Pacte de la Fédération Electorale de 1898, et forme des vœux pour la concentration de tous les groupements catholiques sur les trois articles qu'elle a pris pour base de son organisation. »

A cinq heures et demie, la réunion était terminée.

Le banquet des Anciens Sous Officiers français. — Nous avons rendu compte hier du banquet des Anciens Sous-Officiers français. L'heure tardive à laquelle s'est terminé ce banquet ne nous a pas permis de nous étendre sur les discours qui y ont été prononcés. Nous y revenons aujourd'hui.

A l'heure des toasts, M. Higard, président de la société, a prononcé le discours suivant :

« Messieurs et chers collègues,

» Tous les ans à pareille époque la société a admis en principe de se réunir en un banquet fraternel et pour la quatrième fois, nous voyons avec une grande satisfaction que le nombre des adhérents augmente sans cesse.

» L'année dernière nous étions cent soixante, dont quarante invités, soit cent-vingt sociétaires ; cette année nous sommes cent soixante-seize dont quarante-un invités soit cent trente-cinq sociétaires.

» Notre société étant alimentée chaque année par de nouvelles recrues, il y a tout lieu d'espérer que nous arriverons à un chiffre beaucoup plus élevé et nous pouvons déjà dire que nous sommes une des plus belles et des plus nombreuses sociétés d'anciens sous-officiers de France.

» C'est ici le moment de vous rappeler le but que nous poursuivons.

» Vous savez, messieurs, que si le plaisir que l'on éprouve de se retrouver en aussi grand nombre est bien sincère et va droit au cœur, vous savez, dis-je, que ceci n'est qu'un moyen.

» Notre visée porte plus haut et nous continuerons à employer tout notre temps disponible pour faire aboutir les idées *que nous avons avancées à la formation de la société.*

» Je vous l'ai déjà dit plusieurs fois, je vous le répète aujourd'hui :

» En entrant dans la société, il faut y apporter cet esprit d'ordre, de discipline et surtout de confraternité qui vous a été inculqué au régiment.

» C'est en venant souvent aux réunions que nous nous connaîtrons mieux et nous nous apprécierons davantage, et quand nous serons arrivés à reconstituer, pour ainsi dire la grande famille du régiment, nous ne serons plus aussi gênés pour caser nos camarades rentrant dans leurs foyers, et aussi ceux qui se trouvent momentanément sans emploi.

» L'année dernière, je vous ai parlé de l'idée que nous avions de constituer une commission dite de travail.

» Cette Commission existe *depuis plusieurs mois et, je dois* l'avouer avec amertume, nous constatons que nous n'avons pas le succès que nous pensions obtenir.

» *Cette commission, dont font partie MM. Fruy, secrétaire*, avec Decraene et Lecroart comme assesseurs, a pour but de centraliser toutes les demandes et offres d'emploi afin d'en faire part aux intéressés.

» Je puis vous assurer du dévouement et de la discrétion des membres de cette commission; mais ce n'est pas sans regret que le secrétaire m'a déjà fait remarquer plusieurs fois qu'il reçoit beaucoup de demandes, mais que les offres d'emploi n'arrivent jamais.

» Vous comprendrez sans peine que, par elle-même, il est impossible à cette commission de mener cette idée à bien ; ce n'est que par les renseignements que tous les sociétaires peuvent donner aussitôt qu'une vacance se produit, que nous pourrions avoir des chances de succès.

» *Certains sociétaires craignent peut-être de se mettre en* évidence au sujet de vacances qui peuvent arriver dans leurs maisons.

» *Je les comprends parfaitement, mais ils peuvent nous donner* ces renseignements sans crainte, nous ne les mettrons pas en cause.

» Je vous en prie donc, soyons amis dans toute l'acception du mot et faisons en sorte que ceux d'entre nous qui se trouvent sans emploi à l'heure actuelle puissent être casés dans le plus bref délai possible.

» Je fais appel à votre bon cœur et j'ai la confiance que cet état de choses disparaîtrait bientôt, si cela était en votre pouvoir.

» Par conséquent n'hésitez pas, donnez immédiatement à la commission de travail tous les renseignements que vous connaissez, cela sera utile à vos amis.

» Continuons aussi à être de bons camarades et soyons fiers *d'avoir fait partie de cette grande famille qu'on appelle l'armée.*

» Profitons de toutes les circonstances pour donner des marques d'estime à nos chefs militaires qui ont besoin de toute la confiance de leurs soldats et, sans nous arrêter aux basses taquineries de certains individus qui n'ont qu'un but, celui de jeter la déconsidération sur l'armée française, serrons les rangs autour du drapeau tricolore et ne permettons pas qu'il puisse jamais recevoir la moindre souillure.

» Messieurs, cette année a été relativement calme : nous avons néanmoins à signaler la part qu'une bonne partie des membres de la société a prise à la fête de gymnastique comme délégués : ils ont, par cette occasion, contribué au succès de cette grande fête de la ville de Roubaix et de la jeunesse française.

» Nous nous rappelons aussi avec plaisir la visite que nous ont fait nos bons amis de Tourcoing ainsi que celle que nous *leur avons rendue.*

» Nous ferons notre possible pour continuer ces bonnes relations qui peuvent être utiles à tous, tant au point de vue particulier qu'au point de vue général.

» Mais la journée dont nous nous rappellerons toujours est bien celle du 22 août dernier.

» Depuis la formation de la société, le héros de cette journée s'est toujours distingué par son dévouement à la cause commune.

» Par sa situation sociale il a contribué considérablement au développement de la société et a su par ses nombreuses relations nous donner beaucoup de membres honoraires dont les cotisations ont déjà formé un fonds de caisse considérable.

» Aussi votre Commission avait-elle déjà cherché les moyens de l'en remercier d'une façon plus solennelle, et c'est avec une émotion bien grande que nous avons tous lu le décret nommant M. Eugène Motte chevalier de la Légion d'honneur.

» A ce moment, tous nos cœurs ont battu à l'unisson et la belle fête que nous avons faite à son honneur est là pour le prouver.

» Quand nous avons vu briller sur sa poitrine la croix des braves, l'étoile de l'honneur, notre cœur a été inondé d'une bien grande joie.

» Aussi, messieurs, nous pouvons affirmer que nous sommes tous les admirateurs enthousiastes du travail récompensé par la plus noble marque d'estime à laquelle un honnête homme puisse aspirer.

» En terminant, messieurs, je vous prie de joindre vos vivats *aux miens et de répéter* avec moi : vive Eugène Motte, vive la France, vivent tous les soldats de l'armée française ! »

Ce discours a été accueilli par de longs applaudissements.

M. Eugène Motte, président d'honneur, a ensuite pris la *parole*; voici les parties principales de son discours :

« Nous voici plus nombreux que jamais, dit-il ; de nouveaux membres sont venus remplir les vides que la mort, hélas, a faits trop nombreux cette année.

» L'œuvre n'a pas été inutile, elle progresse de jour en jour ; aussi faut-il continuer à défendre les bonnes idées qui finiront par s'acclimater dans les cerveaux les plus indifférents.

» Ne vivons pas de chimères, continue le sympathique président d'honneur; vingt-sept ans de paix profonde ne nous ont pas affranchis de la guerre. Je ne suis pas chauvin et je voudrais que la violence entre peuples fût bannie, mais ce serait se payer de mots, faire œuvre de philosophie débonnaire. Non la guerre n'est pas morte ; les passions humaines sont éternelles et les passions nationales ne le cèdent en rien aux passions humaines.

» L'on prêche la guerre des classes; elle est contre nature; ce n'est pas l'instant, ni l'endroit de le démontrer. Mais une chose *est vraie et le sera toujours* : autant la lutte des classes est fausse et fratricide, autant la lutte des races est réelle, constante, et, somme toute, obligatoire. La lutte des races ne chôme pas: *jamais nous n'avons vu une pareille intensité de nationalisme* en Autriche, en Turquie, en Grande-Bretagne, en Espagne et en Extrême-Orient.

» Non, jamais les nations n'ont été plus égoïstes que dans ce temps où l'on prêche l'internationalisme. Nous avons la grande chance d'être une nation pétrie pendant de longs siècles par de puissants ouvriers.

» Nous sommes la nation qui reflète le plus l'unité nationale; c'est l'œuvre de Henri IV, de Richelieu, de Louis XIV et de la Révolution.

» Cette unité, c'est notre grande force, ne travaillons pas à la rompre par des luttes stériles, ne la détruisons pas, ce serait le suicide.

» D'autres soins nous réclament, d'autres labeurs plus féconds nous sollicitent. C'est une course générale, aujourd'hui, pour l'hégémonie, aussi bien sur la mer que sur le continent. Nous avons fait de puissants efforts : d'aucuns voulaient que *nous nous hypnotisions devant la trouée des Vosges et que* nous ne la quittions pas des yeux. Cela, nous l'avons fait, mais ce n'était pas assez, à l'heure où l'on dépeçait les continents.

» Conquérir, *c'est bien, garder, organiser, c'est mieux encore*, mais pour cela il faut l'opinion publique. Or, continue M. Eugène Motte, c'est vous, Messieurs, qui faites l'opinion publique. De même que vous formez les *cadres de l'armée*, de même vous encadrez la population et vous créez l'opinion. Si l'on défend devant vous des idées fausses, redressez-les. »

Enfin, en quelques mots empreints du plus ardent patriotisme, M. Eugène Motte a rappelé le voyage du Président de la République en Russie, et il a proposé à tous les convives de boire à la santé de M. Félix Faure et de MM. Méline et Hanotaux.

Cette vibrante allocution a été chaleureusement applaudie.

Union Commerciale de Roubaix et de ses Cantons. — Lundi, 13 décembre, à huit heures très précises du soir, aura lieu l'assemblée générale trimestrielle obligatoire des adhérents, au siège de l'Union, café Pandore, rue Pauvrée, 28. — *L'ordre du jour porte : Compte-rendu* des travaux exécutés par le Comité, depuis sa création, etc, etc.

Messieurs les Commerçants non encore adhérents à l'Union Commerciale, mais qui désirent en faire partie, seront admis à cette réunion sur le paiement de la cotisation, qui est de un franc.

« Union démocratique chrétienne ». — Le comité d'action rappelle que la réunion mensuelle des groupes aura lieu ce soir, à huit heures et quart, au « Vieux Château d'or », rue Stephenson. La question à l'ordre du jour est celle des *Bourses de Travail.*

Une séance d'escrime au « Demi-Cercle ». — Une séance d'escrime a eu lieu dimanche, à onze heures, dans la salle d'escrime du *Demi-Cercle*, 8, rue Neuve, dirigée par M. Dubar, professeur d'armes.

Les maîtres d'armes de Lille qui devaient prendre part aux assauts ont été empêchés par le mauvais temps de se rendre à la gracieuse invitation de M. Dubar.

On a cependant remarqué les assauts de MM. Kavana Dubar, Carpentier, Lepoutre, Dewitte et Desrumeaux et des élèves tels que MM. de Chabert et les membres de l'Association, qui tous ont fait preuve de beaucoup de souplesse dans leurs mouvements et de dextérité dans leurs parades et leurs ripostes.

Ce qu'il faut éviter. — Tout le monde est d'avis qu'il faut éviter ce qui peut être nuisible à la santé; ainsi, il faut éviter, avant toute chose, les excès de tout genre; ne prendre, comme nourritures et boissons, que ce qui est nécessaire à la réparation de nos forces; n'absorber d'alcool, que s'il est démontré que le peu que l'on prendra ne peut être préjudiciable à la santé; ne pas s'adonner à les travaux intellectuels, immédiatement après les repas, etc.

Voilà pour ce qu'il ne faut pas faire; mais il y a aussi pour se bien porter des pratiques indispensables; on recommande la marche, aux personnes qui ont une vie sédentaire; on leur prescrit, surtout, de prendre des *bains*; *bien des gens attachent trop peu d'importance à* cette dernière partie de l'hygiène: et cependant, les bains sont un excellent moyen préventif contre les maladies; la plupart de celles-ci proviennent du mauvais état du sang; il faut donc purifier le sang, et le meilleur moyen, pour cela, c'est de se baigner.

Après un bain pris intelligemment, on se sent plus dispos, la tête est plus libre, le corps plus léger ; rien ne vaut, d'ailleurs, un bain comme préparation à des travaux intellectuels importants.

Les Roubaisiens ont toutes facilités d'user de ce moyen infaillible contre les maladies, les malaises, les lourdeurs qui nous accablent si souvent ; ils ont à leur portée, rue Pierre-Motte, un établissement incomparable, installé avec un confort parfait et tenu avec une remarquable propreté.

Le Tepidarium, qui contient, tous les jours, de l'eau tiède, et *limpide*, reçoit *un nombre considérable de nos* concitoyens et de nos concitoyennes ; ce genre de bain, peu coûteux, a le grand avantage de permettre les exercices corporels, ce qui est excellent au point de vue de l'effet à produire sur la santé.

Les salles de bains ne désemplissent pas non plus ; on peut, à volonté, y recevoir de l'eau froide, tiède ou chaude ; les baignoires sont, entretenues avec un soin méticuleux, et tous les accessoires sont dans un état de propreté irréprochable.

Les personnes qui ont souci de leur santé feront bien de peser les raisons qui militent en faveur de l'usage régulier des bains, et de ne pas traiter l'établissement de la rue Pierre-Motte comme une maison dont il ne faille pas s'occuper.

Suicide d'un jeune homme. — Un employé de commerce, P. H. âgé de vingt-cinq ans, rentrait samedi, vers minuit et demie, au domicile de ses parents, rue de Rohan, après s'être amusé avec ses camarades, durant toute la soirée de samedi. A peine était-il rentré dans sa chambre que ses parents furent éveillés en sursaut par le bruit *d'une détonation d'arme à feu qui venait de* se produire dans leur maison. Aussitôt ils se rendirent dans la chambre de leur fils, où un spectacle horrible s'offrit à leurs yeux : le malheureux jeune homme gisait inanimé sur le plancher, ayant en main un revolver encore fumant. On juge de la désolation des parents.

Malgré tous les soins dont fut l'objet P. H., il a été impossible de lui faire prononcer une parole ; la mort avait été instantanée, la balle ayant traversé le cœur.

Un docteur mandé n'a pu que constater le décès. Il attribue le suicide du malheureux à un accès de fièvre chaude.

A propos d'une condamnation. — Nous avons annoncé, dans notre numéro de dimanche, qu'un nommé Kleber Bossuyt, de Roubaix, avait été condamné par défaut à huit jours de prison et cinq francs d'amende. Il nous prie de rectifier, le défaut n'ayant pas été prononcé contre lui. Il va, de plus, faire appel de ce jugement.

Wasquehal. — *Une conférence collectiviste.* — Des affiches placardées dans la commune annonçaient pour dimanche 12 décembre, à quatre heures, une conférence organisée par le parti collectiviste, dans laquelle devaient prendre la parole MM. Marie et Charlon.

A l'heure fixée, l'estaminet « Au Bon Fermier, » où devait se tenir la réunion, contenait un certain nombre de consommateurs qui attendaient l'ouverture de la séance. M. Seguin, commissaire de police de Croix, s'installait seul dans la salle de la réunion et le service d'ordre était fait dans la rue par trois gendarmes et un garde-champêtre. Mais les orateurs n'avaient pas encore paru.

A cinq heures la situation était la même; le commissaire se morfondait toujours seul dans la salle, et on apercevait par moment sa silhouette se détachant dans l'embrasure de la fenêtre derrière le drapeau qui flottait à la façade de l'estaminet. Dans la rue, les gendarmes et le garde-champêtre continuaient à piétiner dans la boue.

*Fatigués d'attendre, commissaire, gendarmes et garde-*champêtre ont fini par se retirer vers cinq heures vingt. Toujours pas d'orateurs !

Enfin, un peu avant six heures, on annonce que la réunion va commencer. Les personnes présentent montent dans la salle ; le bureau est constitué avec M. Forter, adjoint au maire de Croix, comme président, et MM. Mille et Belliard, comme assesseurs. Une trentaine de personnes sont présentes, parmi lesquelles une quinzaine seulement de Wasquehal.

La parole est donnée à M. Gosselin, qui raconte ses pérégrinations dans le Cambraisis, reproche aux députés de toucher vingt-cinq francs de salaire par jour pour un nombre d'heures de travail insignifiant, recommande de ne pas heurter les convictions religieuses et prend la défense de l'internationalisme en n'oubliant pas, à propos de l'affaire Dreyfus, d'essayer de jeter le discrédit sur les chefs de l'armée. La conclusion de son discours est que les ouvriers doivent élire à tous les degrés et surtout comme députés des hommes de leur classe.

Pendant ce discours est arrivé M. Ragheboum à qui la parole est donnée après M. Gosselin.

Le nouvel orateur s'excuse d'être arrivé en retard. Étant vendeur de journaux, il a dû, dit-il, s'attarder à faire ses recettes, parce que les ouvriers qui ont touché leur semaine le samedi, ont de l'argent le dimanche, mais n'en ont plus le lundi.

Il se montre moins tolérant que M. Gosselin sur la question religieuse. Il attaque violemment les catholiques, puis les républicains progressistes et va jusqu'à conclure qu'il n'y a qu'un parti honorable, le parti collectiviste (?)

Pendant ces deux discours, le petit auditoire est resté très froid : deux ou trois passages seulement ont été soulignés par de timides applaudissements. Nous avons même remarqué que plusieurs auditeurs ont quitté la salle pendant que les orateurs parlaient.

Launoy. — *Le recensement des pigeons voyageurs.* — Un avis informe les intéressés que les propriétaires de pigeons voyageurs sont tenus de faire, avant le 1er janvier, la déclaration du nombre de leurs colombiers, du nombre de pigeons voyageurs qui y sont élevés, et des directions dans lesquelles ils sont entraînés.

Il sera délivré en échange un certificat constatant que cette déclaration a été faite.

Dans le courant du mois de janvier, ces déclarations seront vérifiées par les gardes-champêtres.

— *Le recensement des chevaux et mulets.* — Les propriétaires de chevaux, juments, mulets et mules doivent se présenter à la mairie avant le 1er janvier 1898, pour *faire leurs déclarations sans aucune distinction*, ni exclusion. Il est nécessaire d'indiquer l'âge et le signalement de l'animal.

— *La retraite d'adoration.* — Nous avons annoncé qu'une retraite préparatoire à la fête de l'Adoration serait faite à l'église paroissiale de Lannoy. Le R. P. Léonard, supérieur des R. P. Récollets de Roubaix, inaugurera cette retraite en prêchant aux trois messes de dimanche prochain. Pendant la semaine il donnera une instruction chaque soir au salut de 7 heures.

Annappes. — *Le chemin d'accès à la gare d'Ascq.* — La barrière qui donne accès sur le terrain de la gare vient d'être placée, mais elle restera fermée, bien entendu, jusqu'à ce que le pavage soit terminé. D'ailleurs, même quand le nouveau chemin sera livré à la circulation, elle ne sera ouverte qu'à certaines heures de la journée, la Compagnie du chemin de fer s'étant justement réservé de garantir les chantiers de la petite vitesse.

Le long du nouveau chemin, dû à l'initiative du Conseil municipal d'Annappes, les constructions ne tarderont pas à s'élever et déjà on jette les fondements d'une troisième maison de campagne.

Comme on le voit, faire de nouvelles rues, quand le plan en est intelligemment tracé, est œuvre de bonne administration.

SIROP PECTORAL DELABAERE

Prenez le sirop pectoral **Delabaere**. Il guérit rapidement **rhumes, catarrhes, bronchite, grippe, influenza**, etc., et il est employé très efficacement contre les **accès d'asthme**. — Le flacon: 1 fr. 40, pharmacie Delabaere, rue d'Inkermann, 51, Didry, rue Notre-Dame, 32. 25239 -43704

ŒUFS FRAIS, 13, Rue du Bois.

LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS
depuis 3 fr. le cent.— IMPRIMERIE ALFRED REBOUX
AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) et dans le *Petit Journal de Roubaix*.

TOURCOING

Les annonces pour le JOURNAL DE ROUBAIX *sont reçues à Tourcoing : au bureau du journal, 78, rue Nationale, et à la librairie Watteeuw, 39, rue Saint-Jacques.* 27620

La création d'un marché de laines, à Dunkerque — Nous publions, en tête de ce numéro, un article sur la création d'un marché de laines à Dunkerque.

La mission Voulet et Chanoine au Mossi et au Gourounsi. — *Une conférence à la Société de Géographie.* — Elle était bien hardie cette mission confiée à M. le lieutenant Voulet et à son collaborateur, M. le lieutenant Chanoine, d'aller dans le Mossi et Gourounsi soutenir les alliés de la France et maintenir le prestige de notre influence dans cette partie de la mystérieuse Afrique.

Mais aussi avec *quelle énergie cette mission* a été menée et quels résultats favorables à notre expansion africaine, voilà toutes choses dont les membres de la Société de géographie de Tourcoing ont eu une notion exacte.

Hier, dimanche, ils avaient la rare bonne fortune d'entendre la relation de ce voyage dans les régions encerclées par la boucle au Niger, par les jeunes et brillants officiers qui avaient été désignés pour cette périlleuse mission en 1896.

M. Voulet, capitaine d'infanterie de marine, a parlé le premier. C'est dans sa bouche un récit très nourri de la *marche de la mission* dont il avait la direction, récit complété par des détails géographiques et ethnographiques très intéressants.

Son collaborateur, M. le lieutenant Chanoine, a pris ensuite la parole et s'est spécialement attaché à la relation de sa campagne dans le Gourounsi contre un chef d'une peuplade qui, là aussi, menaçait nos alliés.

Le cadre de cet article ne suffirait pas à exposer les conséquences d'une mission de ce genre, nous nous proposons donc d'y revenir. Mais ce que tous les auditeurs ont admiré, c'est la *simplicité* avec laquelle les officiers qui avaient eu à soutenir dix combats contre des forces en nombre, rapportaient les difficultés qu'ils avaient eu à surmonter, la somme d'énergie et de courage qu'ils avaient dû dépenser pour remplir leur mission et assurer le prestige de la France chez les peuples qui leur demandaient aide et protection.

Aussi l'auditoire tout entier a fait une chaude ovation à ces vaillants pionniers de la civilisation française.

Contributions. — Le rôle des droits d'épreuve des appareils à vapeur pour le troisième trimestre de 1897, revêtu des formalités prescrites par la loi, est mis en recouvrement, à partir de ce jour.

Les contribuables qui se croiraient indûment imposés ou surtaxés, sont avertis qu'il leur est accordé un délai de trois mois, pour adresser au Préfet une demande en décharge ou en réduction.

Les réclamations doivent être, sous peine de nullité, accompagnées de l'extrait du rôle et des quittances des termes échus. Pour toute cote de 30 fr. et au-dessus, l'emploi du papier timbré est de rigueur.

Une bagarre dans une friture. — Commencement d'incendie.— Trois personnes brûlées. — Dimanche, vers deux heures de l'après-midi, Jules Bouckhout, âgé de *vingt-cinq ans, tisserand*, né à Meulebecke, qui a son logement et prend pension chez les époux Cappelaere, qui tiennent une friture rue Debuchy, se montra fort mécontent de ce qu'on ne lui servait, pour son dîner du dimanche, qu'un plat de pommes de terre frites; il déclara qu'il ne voulait plus rester plus longtemps, et qu'il allait emporter sa malle et chercher *gîte ailleurs*.

Cappelaere et sa femme voulaient l'empêcher de monter à sa chambre ; ils l'arrêtèrent par le bras et, en se débattant, tous trois allèrent tomber sur un fourneau à coke, où se trouvait une marmite remplie de graisse bouillante : le fourneau fut renversé, la graisse s'enflamma et communiqua le feu à des vêtements accrochés à un porte-manteau.

La femme, en se brûlant gravement aux mains et à la figure, parvint heureusement à éteindre le commencement d'incendie ; le mari a aussi quelques brûlures à la main droite, occasionnées par la graisse.

Le plus gravement atteint est le malheureux pensionnaire ; il avait la figure et les deux mains couvertes de cloches; heureusement les yeux ont été préservés et, dans la soirée, son état était aussi satisfaisant que possible.

Comme il n'aurait pu recevoir les soins nécessaires à son logement, il a été admis à l'Hôtel-Dieu.

Le colportage de journaux. — Un jeune vendeur de journaux, Eugène B..., âgé de 21 *ans, demeurant* à Roubaix, a été l'objet d'une contravention pour défaut de « permis de colportage ».

Un mauvais payeur. — Un cabaretier de la rue du Calvaire n'avait pas vu depuis longtemps un ancien client, Jules Leclercq, âgé de 29 ans, fileur, demeurant rue Auber, qui était resté *son débiteur*; samedi soir, après lui avoir servi plusieurs consommations, le cabaretier lui réclama le vieux compte; le fileur prit fort mal la chose, brisa quelques carreaux de la vitrine et insulta grossièrement l'agent J. Dujardin qui était accouru au bruit.

Leclercq sera conduit aujourd'hui à Lille.

Arrestation d'un marchand forain. — L'agent Leclercq a arrêté dimanche soir, rue du Haze, en flagrant délit de mendicité, Adolphe Leroy, âgé de 52 ans, marchand forain, sans domicile fixe.

Mouvaux. — *Une réunion collectiviste.* — Dimanche soir, une réunion collectiviste a eu lieu chez le citoyen P. Delabaye, conseiller municipal. L'auditoire se composait de trente personnes au plus. Le colonel Sever et un ouvrier mécanicien de Lille ont successivement pris la parole.

Les deux orateurs n'ont fait que rééditer des discours maintes fois prononcés. Ils sont partis en guerre contre le capitalisme et ont fait l'apologie du collectivisme. La réunion s'est passée sans incident aucun.

Roncq. — *Une réunion collectiviste.* — C'est devant un auditoire d'environ 80 personnes que les citoyens Duplessis et Marie ont développé les théories collectivistes.

La réunion, qui avait lieu à l'estaminet du « Laurier Vert », tenu par M. Emile Deblaere, s'est terminée à 7 h. 10 sans incident.

Bondues. — *Conseil municipal.* — Le Conseil municipal de Bondues s'est réuni dimanche 12 décembre, à onze heures et demie, sous la présidence de M. R. d'Hespel, maire.

Sont présents : MM. d'Hespel, maire; Despatures et Desbonnet, adjoints; Crespel, Honoré, Lebrun, Desbuquois, Bonduelle, Deheule, Hollebecq, Leboucq, Dumont, Delaserre, Picavet, Couvreur et Delfortrie. M. Crespel est nommé secrétaire.

Après avoir donné lecture du procès-verbal de la séance précédente qui est adopté, M. le Maire informe le Conseil que l'enquête de commodo et incommodo pour l'élargissement de la ruelle de l'Eglise, dont il a été question à la séance précédente, se fera les 21, 22 et 23 courant, et croyant bien qu'aucune réclamation ne sera faite, les travaux pourront commencer dès que le temps sera favorable.

Entretien des chemins vicinaux ordinaires de 1898 à 1900 inclus. — M. le Maire donne communication à l'assemblée du renouvellement de l'adjudication des fournitures et main-d'œuvre nécessaire pour l'entretien des chemins vicinaux ordinaires pour une période de trois années, estimés annuellement à la somme de 5,925 francs.

M. Couvreur demande qu'on fasse observer de ne pas amener ces marchandises pendant les travaux de culture.

M. le Maire répond que ces marchandises étant demandées par la commune, elle a bien soin de veiller à cela, à moins dans les cas urgents. La séance est levée à midi.

POUR 1898
Agendas de Bureaux
A LA LIBRAIRIE DU « JOURNAL DE ROUBAIX »

LILLE

Université catholique — *Cours spéciaux pour les jeunes filles.* — Déjà, un bon nombre de personnes sont venues retirer des cartes d'admission. L'Université est assurée de réunir, dans les salles du pensionnat de la Sainte-Union, *l'élite de la société lilloise*.

Rappelons que l'ouverture des cours aura lieu mardi prochain, à dix heures. Mgr le recteur présidera.

Le premier cours sera fait par M. de Margerie, doyen de la faculté des lettres.

Il aura pour sujet : *Corneille*.

— *Faculté des sciences.* — M. Blanchot a obtenu, dans la session de novembre, le certificat de *chimie générale* et de *minéralogie*.

M. l'abbé Labitte a reçu aussi ce dernier certificat, qui est, on le sait, une des parties de la licence ès sciences telle qu'elle est aujourd'hui organisée.

— *Faculté de médecine et de pharmacie.* — Ont été reçus pharmaciens de première classe : MM. Beyaert et Bouvarlet.

Concerts & Spectacles

A l'Association amicale des Anciens élèves des Frères. — L'assemblée générale de l'Association amicale des Anciens élèves des Frères a eu lieu dimanche après-midi à quatre heures, dans *la salle* de la Maison des Œuvres, Grande-Rue ; la séance était présidée par M. Joseph Bourdeau, président, ayant à ses côtés MM. G. Leloussey, secrétaire ; H. Moulard, trésorier ; Verrhust et Selosse, membres de la commission.

Après des remerciements adressés aux nombreux membres présents par le président, le secrétaire a donné lecture du *règlement modifié*, qui doit être soumis à l'approbation préfectorale et qui a été accepté à l'unanimité. Il a été procédé ensuite à l'élection de six membres du comité, en remplacement de six dignitaires dont le mandat vient d'expirer ; ont été élus à une forte majorité : MM. E. Nicod, H. Delannoy, J. Dewimaux, L. Odar, J. Loridan et Louis Berton.

Lecture a été également donnée des résultats de la soirée qui avait été organisée en faveur des sociétaires sous les drapeaux, au nombre de douze; le produit leur *sera envoyé* ultérieurement. Le trésorier a ensuite rappelé aux sociétaires que le banquet de la Saint-Nicolas était fixé au dimanche 19 décembre à quatre heures et les a engagé, à y assister en grand nombre.

L'Union des Patriotes a offert, dimanche, une soirée de gala à ses membres et à leurs familles. Cette société s'était assuré le concours de plusieurs artistes qui se sont fait applaudir très chaleureusement. Un bal à grand orchestre, qui s'est prolongé fort avant dans la nuit, a terminé la fête.

Club des Intimes. — Dans sa séance trimestrielle du 4 courant, le *Club des Intimes* a procédé au renouvellement de son comité qui se trouve ainsi composé ; MM. Edouard Vande Meirssche, président ; Auguste Dhaene, fondateur, commissaire général ; Eugène De Lathauwer, directeur de la section chorale ; Louis Seghers, directeur de la section symphonique ; Lucien Hespel, secrétaire ; Jules Havez, secrétaire-adjoint ; Jules Dautricourt, premier commissaire de fête; Arthur Tiberghien, deuxième commissaire de fête ; Liévin Demey, commissaire de la section gymnique ; Henri Wims, commissaire de la section chorale ; Paul Vande Meirssche, commissaire de la section symphonique ; C. M..., commissaire de la section dramatique ; Achille Deberghe, garde matériel ; André Dhaene, garde robier.

La place de vice-président restera vacante jusqu'à nouvelle décision.

Le nouveau comité a fait mettre à l'étude l'attrayant et curieux programme d'un grand spectacle-concert dont la date sera donnée prochainement.

Il invite tous les membres actifs à assister régulièrement *aux deux répétitions par semaine* qui commenceront à neuf heures très précises à partir de mardi 14 courant. Le règlement sera rigoureusement appliqué aux absences non motivées par écrit.

Grand-Théâtre Hippodrome. — *Jeudi 16 décembre 1897.* — Spectacle de gala. — **LUCIE DE LAMMERMOOR**, grand-opéra en 4 actes, de Donizetti. M. C. Gauthier interprétera le rôle d'Edgard, M. De Backer, celui d'Asthon, et Mlle Myrial, celui de Lucie. Le spectacle finira par **PAILLASSE**, drame lyrique en 2 actes, musique de Léon Cavallo. — Location chez M. Jubé-Hertogh, rue de la Gare.

CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent nullement la responsabilité de la rédaction.

A propos de l'éclairage des rues particulières à Tourcoing

Tourcoing, le 11 décembre 1897.

Monsieur le Directeur
du *Journal de Roubaix*,

Dans un article paru dans le journal daté du 12 décembre, sous la rubrique : « Tribunaux.— Tribunal de simple police de Tourcoing, rues particulières », vous dites ceci : « Les propriétaires de la rue de Lorraine sont, à l'exception d'un seul, tout disposés à se conformer aux conditions imposées par la ville pour l'éclairage de cette rue livrée à la libre circulation du public », et plus loin vous ajoutez : « Le propriétaire récalcitrant ne veut pas en*tendre parler de classement*, il éclaire sa maison à l'aide d'une lampe au pétrole », etc.

Comme je suis presque personnellement désigné dans cet article et que les faits tels que vous les signalez sont inexacts, je tiens à vous dire et à faire connaître que je n'ai jamais été opposé et que je suis toujours prêt à laisser faire l'éclairage par la ville ; il n'est pas nécessaire pour que cet éclairage se fasse que la rue soit classée les conditions imposées pour le classement me paraissant très onéreuses. — J'étais prêt à signer il y a plus d'un an et j'ai dû éclairer au pétrole par suite de la mauvaise volonté des autres propriétaires qui ne voulaient pas l'éclairage mais le classement.

Recevez, Monsieur le Directeur, mes sincères salutations.

HONORÉ MARTENS.

La représentation de « Faust » à Tourcoing

Tourcoing, le 11 décembre 1897.

Monsieur le Directeur
du *Journal de Roubaix*,

Laissez-nous profiter de l'aimable hospitalité de vos colonnes pour répondre aux nombreuses demandes qui nous parviennent au sujet de la représentation de « Faust ».

C'est le dimanche 16 janvier, à 4 heures et non dans la soirée, qu'aura lieu cette solennité artistique, pour laquelle, d'ailleurs, la plupart des places sont déjà prises. Nous tenons à rassurer les personnes qui doutent encore du concours des artistes annoncés: les engagements ont été faits de manière à ce qu'aucun ne puisse résilier son contrat. Ceci n'a été qu'une précaution inutile étant donné les conditions *exceptionnelles dans lesquelles* l'entreprise a été faite; mais le Comité a voulu réunir à l'avance toutes les garanties de succès.

Des personnes peu aimables, mal renseignées en tous cas, essayent de répandre le doute à cet égard. Nous les engageons à *se mieux informer pour leurs cancans futurs*.

Les cachets portent dans l'écusson des Mandolinistes Tourquennois un numéro d'ordre n'ayant aucune valeur au point de vue des places à occuper; il est nécessaire de les faire marquer à nouveau à la salle des fêtes moyennant un supplément de 1 franc au numéro de la *place que l'on veut retenir*.

La répétition générale du samedi sera publique pour les familles des choristes. Les personnes en deuil ou empêchées pour le lendemain pourront également y assister, en se procurant des cartes d'entrée chez M. E. Frère, ou chez M. J. Watteeuw, aux prix ordinaires. Contrairement à ce qui a été dit, les décors qui devaient être fournis par l'Hippodrome de Roubaix seront entièrement neufs et faits exprès pour la circonstance. C'est M. Albert Lotthé qui en a le soin. — Nous avons voulu, au prix de tous les sacrifices, que notre entreprise réussisse. Des jaloux la critiquent déjà et nous leur céderons la place une autre fois.

Veuillez agréer, monsieur le Directeur, l'assurance de notre considération très distinguée.

Les Mandolinistes Tourquennois.

ETAT-CIVIL.— ROUBAIX — *Déclarations de naissances du dimanche 12 décembre.* — Malvina Vanooteghem, rue des Longues-Haies, 123. — Gabrielle Martinage, rue Jean-Bart, 23. — Désiré Osson, rue d'Isly, 135. — Amélie Habusseau, rue du Coq-Français, 167. — Charles Lepers, rue Larochefoucault, maisons de la Ruche. — Germaine Hersens, rue de la Basse-Masure, 114. — Marie Mondy, rue de Condé, cour Vroman, 30. — Aline Mullier, rue du Coq-Français, 197. — Marie Goffette rue Constantine, maison Briet — Victor Vanbelle, rue David-d'Angers, maison Plankaert — Jeanne Sausaux, rue d'Estaing — Paul Fauvarque, rue Saint-Antoine.

Publications de mariages. — César Maes, 19 ans, tisserand, rue des Fleurs, cour Desrousseaux, 49, et Julie Glineur, 18 ans, tisserande, rue des Fleurs, cour Desrousseaux, 49. — Victor Desnoulet, 24 ans, domestique, rue Meyerbeer, 23, et Céline Dubar, 26 ans, journalière, rue Meyerbeer, 14. — Arthur Dupire, 23 ans, plieur, rue Saint-Antoine, 19, et Anne Soyez, 21 ans, bobineuse, rue d'Arcole, 3. — Thomas Namur, 41 ans, garçon de magasin, rue du Curoir, 51, et Maria Culot, 33 ans, employée de commerce, rue du Bois, 2.

Carlos Delbaere, 30 ans, teinturier, rue de l'Epeule, 15, et Célina Lambert, 28 ans, visiteuse, rue de l'Epeule, 15. — Duforeau Alexandre, 24 ans, appréteur, à Wattrelos, et Julie Delqueux, 23 ans, soigneuse, rue d'Alger, cour Datteau, 4. — Paul Haugede, 25 ans, employé de commerce, rue Rohan, 8, et Berthe Wuilmart, 18 ans sans profession, rue du Bassin, 5. — Alphonse Baudart, 28 ans, appréteur, rue des Filatures, 63, et Maria Hespel, 22 ans, soigneuse, rue des Longues Haies, cour Debaisieux, 2.

Georges Soyez, 20 ans, rentreur, rue d'Arcole, 3, et Julienne Renaux, 28 ans, frangeuse, rue de France, 137. — Arthur Picavet, 29 ans, monteur de jacquards, à Tourcoing, et Hélène Leveugle, 27 ans, piqûrière, rue de l'Ommelet, imp. Balzac, 2. — Louis Prouvost, 35 ans, tisserand, à Wasquehal, et Adèle Mercier, 27 ans, tisserande, rue Lacroix, 10. — Emile Bakelandt, 24 ans, chaudronnier, à Roubaix, et Joséphine Glorieux, 22 ans, soigneuse, à Croix.— Guillaume Doutreluigne 65 ans, fileur, rue Bell, 16, et Adolphine Lemaire, 54 ans, ménagère, rue Bell, 14.

Alfred Spriet, 27 ans, appréteur, rue d'Anzin, 12, et Philomène Meurisse, 25 ans, soigneuse, rue d'Anzin, 2. — Jules Paux, 27 ans, dresseur, rue Archimède, cour Cliquet, 4, et Elise Hullaert, 30 ans, lingère, rue Choiseul, maison Foveau, 18. — Achille Baer, 20 ans, appréteur, boulevard de Strasbourg, cour Goutzen, 8, et Angèle Boutry, 23 ans, piqûrière, boulevard de Strasbourg, cour Bréda, 9. — Auguste Octor, 33 ans, menuisier, rue Daubenton, 38, et Adelaïde Leveugle, 28 ans, piqûrière, rue de Valmy, 9. — Louis Hochedez, journalier à Roubaix, et Marie Billet, servante à Escanaffles. — Julien Escolas, 22 ans, ferblantier, rue de l'Alma, 254, et Henriette Masquilier, 23 ans, tisserande, rue de Flandre, 3.

Déclarations de décès. — Agnès Vandenhoeke, 8 mois, rue St-Laurent, 29. — Paul Haugede, 25 ans, rue de Rohan, 8. — Alfred Gilquin, 8 ans, rue de la Basse-Mazure, cour Agache, 6. — Raymond Fruit, 1 an, rue des Longues-Haies, 186, cour Bonne Platel, 6. — Paul Dumoulin, 8 ans, rue Watt, cour Six, 37. — Renoir, présentée sans vie, rue Franklin, cour Cornil, 5. — Louise Loiseleux, 1 an, Hôtel-Dieu. — Désiré Vernaeke, 22 ans, Hôtel-Dieu.

LYS-LEZ-LANNOY. — *Déclarations de naissances du 12 décembre.* — Néant. — *Publication de mariage.* — Jules Michelsens, 25 ans, plieur, à Lys, et Marie Vanerzelle, 21 ans, tricoteuse, à Roubaix.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille GHESQUIER, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Joseph GHESQUIER, décédé à Roubaix, le 10 décembre 1897, à l'âge de 75 ans, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le mardi 14 courant, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le lundi 13, à 4 h. 1/4. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Pellart, 103.

LA SAINTE-CECILE

Roubaix. — La fête de la patronne des musiciens a encore donné lieu dimanche à plusieurs auditions.

Le *Choral Nadaud* qui, d'après le louable usage qu'il a adopté, donne sa deuxième audition successivement dans chaque paroisse de Roubaix, s'est fait entendre à Saint-Jean-Baptiste pendant la grand'messe. Il a interprété un *Kyrie*, chœur de la collection des grands maîtres, le *Credo*, en plain-chant de la messe du premier ton de Dumont, le *Sanctus*, de Beethoven, pour chœur et solo, un *O Salutaris*, pour chœur, de Mozart, et le *Crucifix*, de Faure, également pour chœur.

Cette société, que M. Mussart dirige avec une compétence reconnue a interprété avec virtuosité ces différentes œuvres. L'effet en a été grandiose et saisissant dans la coquette église du Raverdi.

Particulièrement impressionnant a été aussi l'effet produit par M. Mussart dans sa magistrale interprétation de l'*Ecce panis*, de Chérubini. L'*Agnus Dei*, de Dard, chanté par MM. Verueul et Delnatte, a également très favorablement apprécié.

— La *Cæcilia Roubaisienne* a donné sa première audition à Notre-Dame pendant la messe de onze heures et demie. Dirigée avec beaucoup d'*intelligence*, d'énergie et de talent, par M. P. Fournier, elle a supérieurement exécuté un *Kyrie* de Luigi-Bordèse, le *Sanctus* de Beethoven, transcrit pour quatre voix d'hommes par M. Fournier, et les *Croisés devant Jérusalem* de J.-B. Delannoy.

M. Alphonse Liégeois, ténor solo de la société, a interprété l'*Ave Maria* de Gounod avec un grand succès qu'ont partagé MM. J. Lefebvre et Joly, qui l'accompagnaient, le premier sur le violoncelle et le deuxième sur l'orgue.

— La *Grande Fanfare* s'est fait entendre, à midi, en l'église Sainte-Elisabeth, où elle a interprété le même programme que le lundi précédent à Saint-Martin. L'unification entre le nouveau directeur, M. Rosticher, et les exécutants s'est fait sentir encore plus intimement que la première fois. L'exécution de cette société a été très homogène et vigoureusement accentuée.

— *L'Union des Trompettes* a fait retentir ses brillantes fanfares à l'église du Sacré-Cœur pendant la *messe de midi*. Elle a exécuté avec succès quatre œuvres de son directeur, M. Jacquemain : *Marche héroïque, Grande fantaisie, Hommage à la Vierge, et Paris-Roubaix*.

— *L'Harmonie Saint-Louis*, du demi pensionnat des Frères des Ecoles chrétiennes, a fêté, elle aussi, la Sainte-Cécile. Sous la direction de M. Farbelin-Barenne, elle a donné une excellente audition pendant la messe de midi à Saint-Martin.

— *La société chorale du Grand-Saint-Joseph* s'est fait entendre à la messe de midi, en l'église Saint-Joseph et s'est fait très favorablement agréer dans l'interprétation des *Kyrie, Sanctus, Agnus* de la messe de Sainte-Thérèse de Th. De la Hache. Les solistes, MM. Gustave Griffon, Jules Rogiez et Louis Vanganen se sont fait particulièrement remarquer.

M. Gustave Devos a également chanté avec un talent réel l'*Ave Maria* de Gounod.

— La *Fanfare des Trompettes de l'Epeule* a donné dimanche son audition musicale pendant la messe de midi, dans l'église St-Sépulcre. Tout le monde a été unanime pour féliciter cette société de son excellente exécution. Le soliste, M. Achille Leroux, *est digne de tous éloges*, ainsi que le chef, M. Malingrey, à qui revient en grande partie l'honneur de la journée.

LES BANQUETS. — Plusieurs banquets ont eu lieu dans la même journée. La gaîté et l'esprit de cordiale camaraderie en ont fait le principal agrément. Ils ont été, suivant l'usage, accompagnés de toasts et de vivats dans lesquels se sont affirmées la sympathie et l'union entre les dignitaires et les sociétaires. Des concerts ont suivi les banquets et, bien que sans programme déterminé, ont procuré aux convives d'agréables divertissements.

— Le banquet de la *Cæcilia Roubaisienne* a eu lieu dimanche après-midi, *à trois heures, en son local*, café des Orphéonistes, rue de la Gare. Il était présidé par M. Oscar Lefebvre, ayant à ses côtés MM. Paul Fournier, directeur, et Oscar Laureyns, sous-chef, ainsi que les membres du conseil d'administration. Le menu était des mieux composé.

Au champagne, M. J. Bettebière, secrétaire, en remplacement de M. N. Liégeois, vice-président, empêché, a, dans une chaleureuse improvisation, remercié M. Paul Fournier, directeur, pour le dévouement qu'il ne cesse d'apporter à la société et invité la société à se joindre à lui pour entonner un vivat en son honneur.

M. Paul Fournier, le sympathique directeur, s'est levé ensuite. Il a remercié la société de la marque de confiance qu'elle venait de lui témoigner. Puis il félicite les sociétaires de la *belle exécution du matin*.

Il a assuré la société de tout son concours comme il compte sur la bonne volonté de tous.

En terminant il a remercié les *représentants de la presse* d'avoir répondu à l'invitation, puis un vivat a été chanté en l'honneur de M. Oscar Lefebvre, président.

Les représentants du *Journal de Roubaix* et de l'*Avenir* ont remercié.

Puis le drapeau de la société est apporté au milieu de la salle. Il est entouré des membres de la commission, puis MM. Oscar Lefebvre, Louis Gilman et Phidias Desmarchelier, fondateurs, chantent le premier chœur qui a été mis à l'étude par la *Cæcilia*. Il est fortement applaudi.

Le silence rétabli, M. Bettebière, secrétaire, prend la parole au nom de la commission, pour remercier M. Phidias Desmarchelier, du dévouement qu'il n'a cessé d'apporter à la *Cæcilia* depuis sa fondation, et en lui donnant l'accolade, il lui a remis *au nom de la société une magnifique médaille en argent*.

Cette démonstration a été accueillie par des bravos unanimes. M. Desmarchelier, très ému, a assuré la société de tout son concours et l'a remerciée de la précieuse distinction dont elle vient de l'honorer.

Des vivats sont ensuite chantés en l'honneur de M. Oscar Laureyns, sous-chef, et du conseil d'administration.

Un concert improvisé a eu lieu ensuite où les meilleurs chanteurs de la société se sont fait applaudir.

Le repas où la plus franche gaîté n'a cessé de régner, a pris fin vers 8 heures. Un bal des plus animés a commencé une heure plus tard et s'est prolongé fort avant dans la nuit.

Wattrelos. — L'« Union des Travailleurs » a prouvé par la magnifique exécution qu'elle a donnée hier à la messe de *onze heures et demie, qu'elle est en constant progrès*. Elle a interprété avec une ampleur et un respect des nuances qui ont été fort remarqués, un *Kyrie*, un *Sanctus* et un *Agnus* de belle facture, un *Ave Maria en duo par MM.* Eloi Lerouge et Gomyn, ténor et basse, a été particulièrement apprécié, et a mis en valeur de très beaux organes.

Sous la direction autorisée de son chef zélé, M. Jules Deflandre, « l'Union des Travailleurs » a chanté, avec sentiment et chaleur, le chœur magnifique *Les Martyrs aux arènes*, dont les effets ont été magistralement rendus par cette excellente phalange.

Croix. — L'« Harmonie municipale » et la « Fanfare du Crèchet » ont donné dimanche, une seconde et excellente audition dans chaque église de Croix, la première à St-Pierre et *la deuxième* à St-Martin. Le programme de cette exécution était le même que celui dont nous avons déjà rendu compte.

Wasquehal. — La société de musique « L'harmonie la Jeune France, » de Wasquehal, a fêté hier sa patronne sainte Cécile, avec tout l'éclat accoutumé. A 5 heures a eu lieu chez M. Lejeune-Mulliez, café du Beau Passage, siège de la société, le banquet annuel qui réunissait tous les membres actifs ainsi qu'un certain nombre de membres honoraires. L'animation la plus grande a régné durant tout le banquet.

Tourcoing. — L'*Harmonie du Blanc-Seau* s'est fait entendre, à l'occasion de la Ste-Cécile, durant la messe de 10 heures à St-Eloi. Comme les autres années, l'église pouvait à peine contenir le public qui s'y pressait et qui, empressons-nous de le dire, n'a pas été déçu dans son attente. Le directeur et les membres de l'*Harmonie du Blanc-Seau* avaient apporté un soin tout particulier dans l'exécution du programme qui est tout à la louange de cette société.

Cette année, le chef, M. Guillaume, n'a pas craint de faire exécuter par ses musiciens la grande fantaisie d'*Aïda*, par Verdi, et l'*Africaine*, de Meyerbeer. Ces morceaux difficiles ont été rendus avec perfection et témoignent des progrès accomplis par l'*Harmonie du Blanc-Seau*.

A trois heures, un banquet du cent dix couverts a réuni musiciens et membres honoraires dans la grande salle des fêtes de la société, chez M. Edouard *Florin*, rue *Lhomond*. Cette réunion intime a pris fin fort avant dans la soirée ; la plus franche gaîté et l'entrain n'ont cessé de régner.

NORD

Incendie à Willems. — Hier, dans la soirée, vers sept heures, un incendie s'est déclaré chez M. Hippolyte Dumoulin, scieur *de long au « Marais »*. Malgré les secours apportés par les voisins, et le garde-champêtre M. Despinoy, tout a été réduit en cendres. L'immeubl